

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du-Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
A l'Office de Publicité Départementale et
Etrangère, HAVAS-LAFFITE-BULLIER et C^{ie},
rue de la Banque, 20, et à la Publicité Dépar-
tementale, Isid. FONTAINE, rue de Trévis, 22.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — — Express.
3 — 27 — — — matin, Poste.
9 — 04 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Mixte.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

8 heures 02 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La démission donnée en masse par le ministère italien, et acceptée par le roi, n'implique pas un changement de politique, d'autant que c'est le comte de Cavour lui-même qui a été chargé par le roi de la formation d'un nouveau ministère.

On doit plutôt croire que, les diverses provinces italiennes étant désormais réunies sous un seul sceptre, il faudra faire entrer dans le nouveau cabinet des hommes d'Etat appartenant à la plupart de ces provinces.

M. Liborio Romano est à Turin; il va défendre sa politique et sa gestion administrative. Avant de quitter Naples il a fait afficher dans tout le royaume un rapport à S. A. le prince de Carignan, dans lequel il déclare que le pays est mécontent. L'ex-ministre de l'intérieur indique des mesures de salut public et surtout de larges subsides.

Nos correspondances particulières s'accordent sur ce point avec l'esprit du rapport de M. Romano. Les provinces napolitaines ont besoin de paix et de travail. Elles le demandent tous les jours, mais en vain. De là ce mécontentement, qui peut, s'il augmente, amener de regrettables résultats.

Les fêtes pour l'anniversaire de la naissance du roi Victor-Emmanuel et la proclamation de son titre de roi d'Italie ont été célébrées fort tristement à Turin.

Ce qui peut sembler pour d'autres villes de l'Italie une question de vie, nous écrit-on, est une question de mort pour cette capitale jusqu'à présent si bruyante et si animée. Turin, réduite au rang de ville de province et de frontière, se voit ruinée, et, quel que soit son patriotisme, elle ne peut s'empêcher de jeter un cri de douleur.

Il y a encore une autre crainte, celle de la guerre avec l'Autriche, qui fait des préparatifs immenses. Elle construit de nouveaux forts le long du lac de Garde et sur les bords de l'Adige. A Vérone, des ordres sont donnés pour loger 50,000 hommes et les chemins de fer apportent tous les jours de nouvelles provisions de guerre.

Nous avons enfin la dépêche officielle portant que

Civitella del Tronto s'est rendue, après quatre jours de feu très-nourri, au général Mezzacapo. (Pays.)

On écrit de Rome que l'appréhension de l'arrivée prochaine des Piémontais a cessé. On est sûr maintenant que l'armée française continuera à garder Rome, et qu'elle ne permettra pas que cette ville soit occupée en même temps par les Piémontais.

D'un autre côté nous lisons dans la *Correspondance Havas* qu'un journal de Turin assure que des ordres envoyés de Paris à Toulon prescrivent à l'amiral préfet maritime de diriger sur Civita-Vecchia un certain nombre de transports destinés à ramener en France le corps d'occupation aux ordres du général de Goyon. La *Patrie* déclare cette nouvelle inexacte.

On écrit de Varsovie le 16 mars à la *Gazette prussienne* :

« Les journaux d'aujourd'hui contiennent la proclamation suivante du prince-lieutenant aux habitants de Varsovie : — « Pour mettre fin aux excitations de gens mal intentionnés qui tendent à provoquer des démonstrations dans la rue, de quelque nature qu'elles puissent être, on fait savoir de nouveau par les présentes que toutes ces manifestations sont illégales et dangereuses pour la tranquillité publique, et que par conséquent tous les rassemblements sur les places ou dans les rues dans le but de manifestations ou de processions quelconques, qui ne sont pas ordonnées par l'autorité ecclésiastique, sont sévèrement défendus. Habitants de Varsovie! Ecoutez mes avertissements, ne m'obligez pas à employer des moyens douloureux pour comprimer des désordres par la force armée. L'autorité de police est chargée, en même temps, de communiquer le présent avertissement à tous les propriétaires de maisons, afin que ceux-ci puissent en donner connaissance aux locataires et que personne ne puisse prétendre l'avoir ignoré. »

« Les journaux annoncent, en outre, que le prince-lieutenant a conféré, sur la demande du conseiller privé Muchanow, pour faciliter le travail de celui-ci, et en regard un nombre extraordinaire d'affaires qui encombrant dans le moment actuel la commission de l'intérieur et des affaires ecclésiastiques, les fonctions de curateur du district d'instruction publique

de Varsovie, au conseiller privé Laszinski. — Le conseiller privé, sénateur Krusenstern, est parti pour l'Allemagne; le général major Gecewitz, de la suite de l'Empereur, pour Vilna, et l'aide-de-camp général prince Léon Radzivil pour Nieborow. Le maréchal de la noblesse du gouvernement de Lublin, le prince Woroniecki, est revenu ici de Kiernoz. »

Le manifeste relatif à l'émancipation des serfs a produit une excellente impression à Varsovie. On a voulu féliciter la noblesse polonaise, qui a pris spontanément la résolution de concéder des terres aux paysans.

La même députation chargée de porter ces félicitations a exprimé la confiance que les réformes relatives à cet objet ne tarderaient pas à être réalisées en Pologne. (Le Pays.)

A Raab, dit la *Presse de Vienne* du 18 mars, on célébrait avant-hier un service de *Requiem* pour les Howeds tués en 1848, puis il y eut une démonstration devant le magasin de la place Szechenyi. Le hasard voulut que, dans le moment, un escadron de cuirassiers qui revenaient de la manœuvre passât sur cette place. Les émeutiers croyaient que les troupes venaient pour rétablir l'ordre; les troupes de leur côté pensaient que c'était à elles qu'on en voulait; toutefois l'escadron continua tranquillement son chemin, mais au milieu des huées de la foule, pour éviter tout conflit. Le soir on entendit tout-à-coup les hurlements de quelques milliers d'individus qui revenaient du cimetière, et qui en chantant le szozat, en criant : *Eljen Kossuth*, cassaient les vitres des maisons non illuminées et des habitations des juifs, et en tirant des coups de fusils et agitant des torches, traversaient la ville en suivant la rue du Danube. Malheur à ceux qui n'avaient pas pressenti cette illumination improvisée, ou qui étaient absents : des vitres de leurs croisées, il ne reste pas un pouce carré. » — Havas.

On commence à connaître le résultat des élections pour les diètes provinciales dans l'empire autrichien. Un télégramme du 21 donne les noms des députés élus à Vienne et à Prague; parmi ces derniers on voit figurer M. de Schmerling.

Il vient d'être publié à Lemberg une ordonnance,

FEUILLETON

LES COUREURS D'AVENTURES.

L'AVENTURIER.

QUATRIÈME PARTIE.

(Suite.)

Olyntha se jetait à genoux et priait avec une ferveur nouvelle; puis, raffermie par la prière, elle renouvelait sa tentative. Elle avait raconté à son frère toute son histoire, depuis son départ du Brésil à bord du bâtiment pirate de Nathan-la-Flibuste.

— Pourquoi dom Rodolfo m'aurait-il enlevée, si je n'étais sa fille? pourquoi la bonté paternelle qu'il me témoignait par chacune de ses actions?... Quel intérêt pouviez-vous lui supposer?...

— Mais rien de plus simple; son but était d'en arriver à posséder toutes les richesses de notre mère.

— Les a-t-il réclamées? n'a-t-il pas, au contraire, quitté le Brésil en se bornant à me garder, moi?

— Il a réclamé par la lettre qui m'a mis sur ses traces. Il a quitté le Brésil pour éviter la vengeance des lois et la nôtre; il t'a gardée, Olyntha comme un otage!

— Si vous n'étiez de bonne foi, mon frère, vous seriez

à mes yeux le plus criminel des hommes. Comme chrétienne, je vous pardonnerais encore, mais je ne pourrais me résigner à vivre sous le même toit que vous!... Je ne consentirais point à vous adresser une parole!... Une fois au Brésil, oh! je vous fuirai avec une invincible répugnance, dussé-je périr de misère; je fuirai comme ont fui, dites-vous, ces quatre esclaves témoins d'une scène que vous auriez dû connaître dans ses moindres détails...

— Qu'avais-je besoin d'interroger de viles esclaves?...

— Elles savaient la vérité.

— J'ai le témoignage de notre oncle et celui de ton père, Olyntha...

— Mon père est celui que vous avez poignardé!... L'autre, l'auteur de votre crime, est un imposteur.

— Olyntha, n'appelle point crime la plus juste des vengeances...

— La loi divine défend la vengeance, quelque juste qu'elle soit; les lois humaines interdisent de se faire justice soi-même...

— S'il était des lois au-dessus des lois humaines et des lois divines, Braz de San-Pedro les eût encore foulées aux pieds!... J'avais juré de punir de ma propre main le meurtrier de notre mère; j'ai accompli mon serment!... Je m'en fais gloire!

— Vous avez sacrifié un innocent, je vous le répète, Braz, et je suis prête à le jurer, moi aussi, devant la sainte image du Christ!...

— Ne jure pas, Olyntha!... de tels serments sont impies!...

— Le vôtre, Braz, fut un parricide...

— Olyntha!... ma sœur!... ne prononce plus de telles paroles.

— Je ne puis me taire, Braz!... Si j'avais les mêmes pensées que vous, je devrais à mon tour venger mon père... mais je suis chrétienne, et je sais que des monstres ont égaré votre jugement... Votre oncle, le marquis, nourrissait une haine implacable contre dom Rodolfo, mon père!... C'est lui et le faux comte de Moëlho qui ont armé votre bras... Instrument aveugle de leurs fureurs, vous avez pour excuse à mes yeux un funeste aveuglement... mais eux, je les voue à la vengeance du ciel.

— Olyntha, tu calomnies ton véritable père...

— Braz, vous oubliez que j'étais témoin de la scène de San-Amaro; c'est le marquis, votre oncle, qui donna le coup mortel à notre mère, lorsqu'emportée par un mouvement généreux, elle se précipita entre les deux combattants...

— Cela ne me fut pas raconté ainsi!...

— Je n'en doute point, Braz; mais, moi, j'ai vu, vu

en vertu de laquelle les électeurs inscrits et qui n'ont pas encore payé les impôts sont exclus des élections. La *Gazette autrichienne* n'hésite pas à dire que cette ordonnance a causé une surprise très-désagréable, le nombre des électeurs qui en sont frappés étant considérable.

Le conseil municipal de Lemberg aurait demandé aux autorités compétentes de retirer cette ordonnance. Les propriétaires, de leur côté, forment des associations dans le but d'aider les citoyens peusés à acquitter l'arriéré des impôts, pour pouvoir ainsi prendre part aux élections.

Le district électoral d'Abony a offert la députation au comte Teleki, qui avait été déjà élu par ce district en 1848. Le comte a accepté.

Une collision a éclaté pendant les élections dans le comitat de Gran. Dix-sept personnes ont été blessées plus ou moins gravement.

L'empereur François-Joseph a déclaré au magnats qui avaient été mandés en conférence auprès de S. M. qu'il respecterait les droits de la nation dans toute leur étendue, mais qu'il réprimera sévèrement toutes les tentatives d'empiètement sur ceux de la couronne.

Pour témoigner de ses sentiments de conciliation, l'empereur a promis qu'après s'être réunie d'abord à Bude, la diète ira plus tard siéger à Pesth.

La *Gazette autrichienne* dément le bruit d'après lequel d'actives négociations auraient eu lieu entre Vienne et Saint-Petersbourg dans le but d'amener entre les cours de Vienne, de Berlin et de Saint-Petersbourg, au sujet des affaires polonaises, une alliance qui serait dirigée contre la France. (*Pays.*)

On écrit de Londres au *Moniteur* que le projet de la diète germanique d'envoyer une armée d'exécution dans le Holstein excite en Angleterre une sérieuse inquiétude. Cette décision y serait regardée comme un acte bien précipité.

On pense que le gouvernement danois est fondé à rejeter une demande qui, en réalité, rendrait le Holstein maître de la législation de la monarchie danoise; bien que, sur quelques points secondaires, tels que le budget de l'éducation, l'opinion publique en Angleterre n'approuve pas en tous points la politique de la cour de Copenhague.

Toutefois, on espère que dans cette occasion l'entente et la coopération de la France et de l'Angleterre détourneront les fâcheuses conséquences qui résulteraient pour l'Europe d'un semblable conflit.

De leur côté, le *Morning-Chronicle* et le *Morning-Post* blâment d'une manière très-sévère l'attitude belliqueuse de la Prusse. « L'Angleterre, dit ce dernier journal, est obligée de reconnaître que le roi de Danemarck a donné les preuves d'un esprit de conciliation que la Prusse ferait bien d'imiter. »

Finalement la *Gazette de Carlsruhe* donne le texte de la lettre adressée par le grand-duc d'Oldenbourg au roi de Danemarck, et dans laquelle ce prince déclare que le retour aux anciens droits garantis des duchés est le moyen le plus sûr d'amener une solution satisfaisante de la question.

Si les informations prises par la *Gazette d'Agram* sont exactes, la Serbie serait sur le point d'ordonner une levée de 50,000 hommes. Depuis plus d'un an,

d'ailleurs, elle aurait rempli ses arsenaux d'armes et de munitions. (*Le Pays.*)

Une dépêche des bords de l'Adriatique, du 16, dit que le gouvernement de la Roumélie a dirigé des troupes sur Antivari, que les Monténégrins doivent, dit-on, attaquer avec des forces considérables. La veille, la corvette à vapeur *Edirneh*, de la marine ottomane et la frégate à vapeur *Schwartzemberg*, de la marine autrichienne, avaient mouillé sur rade. — Havas.

Le bruit répandu par certains journaux, au sujet de conseils donnés par les cabinets étrangers au gouvernement russe, sur l'attitude à prendre en présence des événements de Varsovie, a été démenti comme inexact par le *Journal de Saint-Petersbourg*.

Le décret impérial concernant l'émancipation des serfs a été partout accueilli avec enthousiasme. (*Le Pays.*)

En Portugal, l'opposition continue à combattre le ministère; on croit qu'une crise est inévitable.

Les nouvelles des Etats-Unis sont assez graves. Un télégramme de Washington, du 9 mars, porte que le congrès du Sud vient d'adopter une loi pour l'armement de 50,000 hommes, qui doivent être prêts à entrer en campagne.

La convention de la Virginie propose la séparation. Les commissaires du Sud n'ont pas été reconnus à Washington. (*Idem.*)

FAITS DIVERS.

La partie non officielle du *Moniteur* contient un très-long compte-rendu des opérations de la Banque de France et de ses succursales pendant l'année 1860, par M. le comte de Germiny, gouverneur, au nom du conseil général de la Banque.

Dans la séance du 21 mars, le conseil de la Banque de France a abaissé de 1 0/0 le taux de l'escompte, qui se trouve ainsi ramené à 5 0/0.

La Banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte de 8 à 7 0/0.

On lit dans la partie non-officielle du *Moniteur*: La Cour des Comptes, réunie en audience solennelle, sous la présidence de M. Barthe, sénateur, premier président, a prononcé, le 20 mars 1861, sa déclaration générale de conformité sur les comptes de l'année 1859.

Dans la même audience, elle a prononcé sa déclaration générale de conformité sur les comptes en matières du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, pour les années 1856 et 1857.

Nous lisons dans le *Sémaphore* du 20 : Notre correspondant particulier de Rome nous a annoncé, dans une de ses dernières lettres, le départ prochain de la famille royale napolitaine et son passage par Marseille. Nous apprenons, en effet, que François II, sa famille et sa suite, sont attendus aujourd'hui dans notre port, et qu'ils ont dû s'embarquer sur un paquebot français affrété pour les amener à Marseille.

Le *Moniteur de la Flotte* après avoir signalé le départ de Toulon de divers navires pour plusieurs de nos colonies, ajoute :

jolie, presque blanche, s'appelait Josinha. — Qu'ajouterais-je pour vous prouver que rien n'est confus dans mon esprit? Questionnez-moi, mon frère, je répondrai.

Olyntha s'efforçait de n'adresser jamais à son frère aucun reproche amer; mais peignant de nouveau la lutte de l'avenue de San-Amaro, il lui échappa de dire :

— Ce combat au moins fut un duel au grand jour, à armes égales!...

Braz l'interrompit en rugissant.

— Olyntha, s'écria-t-il, cela signifie-t-il donc que j'aie commis une action lâche et honteuse en vengeant notre mère comme je l'ai fait!...

— Vous n'avez pas vengé notre mère!... vous avez servi les projets du faux comte de Moëlho...

— Olyntha, tu n'as point répondu!

— Braz, m'obligerez-vous à dire qu'un assassinat dans l'ombre, commis par trois hommes contre un seul, est une action héroïque... Vos erreurs même ne suffisent pas à justifier le moyen que vous avez choisi.

— Fille insensée! devais-je donc provoquer en duel ton prétendu père, qui d'abord aurait pu me refuser toute satisfaction, et qui dans le cas contraire risquait de l'emporter sur moi!... Dona Jacintha notre mère serait-elle vengée, si cet imposteur m'eût plongé son épée dans la poitrine?... Et toi, Olyntha, toi la légitime

« Quant à la *Bretagne*, qui a appareillé il y a quelques jours, elle n'est pas allée bien loin. C'est par ce vaisseau que M. Labrousse a commencé la mission qu'il est venu remplir ici, et qui a pour but, par des modifications apportées aux machines, d'augmenter la vitesse de nos vaisseaux. L'attention est aujourd'hui fixée sur tous les progrès de ce genre et on dit qu'un officier de l'escadre vient de trouver un procédé à la fois ingénieux et simple pour arriver à ce résultat. »

— Tous les journaux ont parlé de la trirème anti-que, construite d'après les ordres de l'Empereur et qui vient d'être mise à l'eau à Asnières, en présence de S. M. Cette opération a parfaitement réussi.

Un essai fait dans un but plus grave va avoir lieu également dans la Seine : il s'agit d'une canonnière cuirassée, construite en forme de tortue par M. Armand, de Bordeaux, et qui vient d'être amenée au chef-lieu de la Gironde, par les canaux, jusqu'au pied de la grille de Saint-Cloud. Cette canonnière, par un mécanisme particulier, sera soulevée au dessus de l'eau, afin que la construction puisse être appréciée sous toutes ses faces. Des essais de tir seront pratiqués sur sa carapace, et l'on a une telle confiance dans son invulnérabilité que les marins de l'équipage offrent de ne pas quitter l'embarcation pendant que le canon expérimentera la solidité de son enveloppe.

— On lit dans le *Courrier d'Oran* :

« Samedi dernier, toute la ville d'Oran a vu ses rues parcourues par deux Arabes qui tenaient en laisse une jeune lionne de la plus belle taille. La malheureuse bête avait subi la même opération que le lion de la fable. Les dents arrachées, les griffes rognées, la rendaient complètement inoffensive. Elle n'en était pas moins encore un sujet d'effroi pour les chevaux et les chiens qui se trouvaient sur son passage, et sa gueule puissante, quoique dé garnie de ses redoutables crochets, a fait frissonner plus d'un des nombreux curieux, avides de la contempler. »

— Il vient de se former à Francfort-sur-le-Mein une nouvelle société de gastronomes, les *Mangeurs de corbeaux*, qui veulent mettre en honneur le corbeau jusqu'ici dédaigné comme nourriture chez les peuples civilisés. Les membres de cette société ont organisé le 7 février, à l'hôtel de l'Éléphant, un dîner où l'on a mangé une fricassée de corbeaux. On avait mis auparavant les oiseaux pendant un assez long temps dans du vinaigre et puis on les avait exposés à l'air. Les personnes qui en ont mangé ont trouvé ce mets d'un goût excellent.

— Depuis quelques jours, dit le *Progrès de Lyon*, un Américain, M. Hugs, faisait à Lyon, par l'ordre du gouvernement et dans les bureaux du télégraphe, l'essai d'un appareil qui doit amener toute une révolution dans le système de transmission des dépêches suivi jusqu'à ce jour, et remplacer l'appareil Morse.

Un employé presse du doigt une touche de clavier correspondant à une lettre. A Paris, le courant agit sur la lettre touchée à Lyon et la soumet à une pression sur une bande de papier qui en garde l'empreinte humide d'une façon nette et lisible.

Instantanément, le courant revient et réimprime la lettre à Lyon, où un employé la reçoit et peut ainsi vérifier l'exactitude de la transmission lettre par lettre, la dépêche se compose ainsi avec une vi-

de mes propres yeux.

— Vous étiez bien enfant, ma sœur!...

— J'avais près de neuf ans alors, car aujourd'hui j'en ai presque quatorze. A neuf ans on est en état de comprendre de telles choses, et l'on s'en souvient pour la vie! Aurais-je été beaucoup plus jeune, je conserverais gravées dans le cœur ces paroles de notre mère :

— « Devant Dieu, devant la sainte vierge Marie, je te jure que ce noble cavalier est ton père, le véritable, le seul comte de Moëlho?... » Elle les répéta deux fois, elle prit à témoin ses quatre esclaves... Oh! voilà de ces paroles qu'un enfant étranger à notre famille aurait retenues telles qu'elles furent dites... Et moi, je pourrais m'être trompée!... Aucun détail de cette journée sanglante ne s'est effacé de ma mémoire, jusqu'à l'instant où vous-même, Braz, vintes au bord du fleuve décharger sur don Rodolfo vos deux pistolets.

Olyntha décrivait le point de l'avenue où avait eu lieu le duel à mort de Rodolphe avec le marquis; elle prouvait la lucidité complète de ses cruels souvenirs d'enfance. Elle parvint à nommer deux des femmes de la comtesse.

— Il y avait parmi les femmes esclaves deux mulâtres-ques que je me crois capable de reconnaître encore, car elles me soignaient moi-même habituellement : l'une, déjà d'un âge mûr, s'appelait Calistro; l'autre, jeune,

héritière de la moitié de nos domaines, serais-tu saine et sauve à mon bord, si j'eusse misérablement péri en Provence?... Le duel est une sottise!... Il y a eu combat, d'ailleurs; ils étaient trois contre trois, deux des miens ont péri, et moi-même, sans toi...

— Braz, j'ai arrêté le bras de Paul d'Herbilliers; plutôt à Dieu que j'eusse été atteint à ta place par la balle d'Albert Roland... plutôt à Dieu qu'Olyntha n'eût point survécu à cette nuit exécration.

Braz avait beau se défendre d'une erreur plus coupable encore que son meurtre, Braz doutait déjà; il relisait souvent la lettre de don Rodolfo datée de Bombay; il frémissait alors, des soupçons terribles labouraient son cœur.

— Si j'avais tué son père, son véritable père, murmurerait-il, je serais indigne de vivre... J'immolerais Georges Barzien... oui, Georges Barzien, c'est bien là le nom que lui donne la lettre de l'autre Rodolfo; j'immolerais Georges Barzien... et puis je me sacrifierais moi-même...

Cependant Braz n'était point convaincu, à beaucoup près. Il s'était accoutumé de considérer le marquis son oncle comme un galant homme; il l'avait aimé, il vénérerait sa mémoire. S'il méprisait Georges pour sa lâcheté, il le croyait du moins incapable de bassesse; mais ce n'étaient point là ses arguments les plus forts.

tesse double de la vitesse actuelle. On serait arrivé à soixante mots par minute.

La machine avait été envoyée à Lyon pour mesurer la force des courants qui devaient la faire agir. Une dépêche de M. Vougy, directeur des télégraphes, a ordonné de poursuivre l'expérience à Marseille, et la machine a été dirigée immédiatement sur cette ville, où les essais obtiendront sans doute, comme à Lyon, un plein succès.

Rapidité, économie, sûreté, tous les avantages se trouvent ici réunis. Il n'y a qu'un inconvénient, qui pourra être atténué sinon corrigé : le bruit assourdissant de la tige qui détermine la pression de la lettre.

— Le *Confédéré* dit que l'ex-roi François II a l'intention d'acheter un château en Suisse et qu'il a déjà donné les ordres à cet effet à un de ses ex-officiers suisses.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Nous citons hier un extrait du *Journal des Débats* qui concernait un de nos jeunes et vaillants compatriotes, le lieutenant de vaisseau Ambroise des Varannes. On veut bien nous communiquer le passage d'une lettre qu'il a rapidement adressée à sa mère après avoir accompli sa périlleuse et difficile mission. En lisant ces lignes si vives, on admirera comme nous cette imagination enjouée qui brave des fatigues atroces, des dangers sans nombre, cette verve d'intrépidité qui distingue la marine française et qui la rend si digne de représenter notre pays jusqu'aux extrémités de la terre.

« Tchefoo, 15 janvier 1861.

» Ma bonne mère,

» Tu me croyais à Takou? — Tu supposes alors que je suis venu par mer? Pas du tout. J'ai été envoyé par terre de Takou à Tchefoo, avec 7 hommes armés de ma canonnière, un passeport d'interprète, 5 charrettes et 12 jours de vivres.

» J'ai mis 14 jours par la neige à exécuter ce voyage de 140 lieues. Le père Huc (1) est enfoncé. J'ai traversé 30 villes fortifiées, 300 villages, 40 rivières et une chaîne de montagnes.

» Mes amis, à mon départ, craignaient pour ma pauvre peau, mais je n'ai pas été inquiet une minute.

» J'ai passé la revue de millions de Chinois rangés sur mon passage : la bouche ouverte, les yeux ouverts, tout ouvert.

» Dans cent ans d'ici, on parlera encore à Potai, à Tsin-Cha-fu, à Veighbyn, etc., du passage de ces Français si cocassement habillés.

» Un peu de musique et des coups de canon, et je ressemblais à la reine Victoria traversant la France.

» Je suis arrivé ici comme une bombe, personne ne voulant y croire; on ne me reconnaissait plus, j'étais gelé; on m'a mis à la broche 48 heures pour me faire fondre. J'en sors. Dans une demi-heure le navire part, et je t'envoie trois mots à la hâte. Cette traversée étrange me va énormément. Je suis le premier Européen coupable d'une pareille chose, chez un peuple dont la bonne foi est suspecte à plus

(1) Tout le monde connaît les voyages du célèbre missionnaire qui a traversé deux fois la Chine de part en part.
(Note du rédacteur.)

d'un titre. La marine française s'est couverte de gloire en ma personne, et moi je me suis couvert d'engelures.

» Cette corvée, et c'en était une, pourra me donner quelque agréable souvenir. Pour le moment je dis de moi : Si jeune et déjà si *Père-Huc*.

» Je t'adore et t'embrasse trop. AMBROISE.

» L'expédition de Cochinchine est décidée, tout le monde part. En avant les canonnières! mes rêves se réalisent, je fais deux campagnes de suite. Amen! »

Orléans, 21 mars, 10 h. 55 m. de matin.

Le préfet du Loiret à MM. les préfets de Blois, Tours, Angers, et Nantes, et au sous-préfet de Saumur.

Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 2 m. 50, à Orléans, et qu'il aura lieu le 22, vers onze heures du soir. La Loire marque, à Orléans, 1 m. 50; elle s'élève lentement.

La rivière de Vienne est également en crue. On présume que le maximum pourra être de 2 m. 60, à Châtellerault, et qu'il aura lieu le 21, vers six heures du soir.

Les contributions directes doivent être acquittées par 12^{me} payable chaque mois, ou par deux paiements égaux en mars et septembre.

Le percepteur de Saumur prie les personnes qui n'ont point adopté le premier mode de paiement de solder la moitié de leurs contributions.

Le bureau est ouvert de 9 h. à 3 h. les dimanches et jendis exceptés.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Dans le consistoire du 18 mars, six prélats français ont été préconisés : M^r Delamarre, évêque de Luçon, pour l'archevêché d'Auch; M^r Forcade, évêque de la Basse-Terre, pour l'évêché de Nevers; M^r Baudry, pour l'évêché de Périgueux; M^r Ravinet, pour l'évêché de Troyes; M^r Christophe, pour l'évêché de Soissons; M^r Maguin, pour l'évêché d'Annery.

Une dépêche de Malte annonce qu'il se signe à Corfou et dans les îles Ioniennes une pétition ayant pour but de demander l'adjonction des îles Ioniennes aux îles de la Grèce.

Bombay, 27 février. — M. Lamg, ministre des finances, a abandonné le projet Wilson relatif au papier-monnaie, comme dangereux.

La famine gagne du terrain. — Havas.

GIRARD FILS,

Marchand de bois, place de la Grise,

Informe sa nombreuse clientèle qu'il est à même de répondre aujourd'hui à toute demande de charbon de bois, de quelque importance que ce soit.

On trouvera, comme par le passé, dans ses magasins de très-beaux charniers pour les vignes; une grande quantité de barreaux de chêne et de bois blanc; des rais pour charroinage et de très-bon merrain.

denouement possible à bord, se prolongea durant deux mois entiers.

Le brig franchit le détroit de Gibraltar; Olyntha pleurait encore, Braz commençait à frémir.

Son brig déploya ses voiles aux vents alisés; Olyntha, morne, inconsolable, abattue, ne parlait qu'au meurtrier de son père, et ne lui parlait que de scènes de sang.

Le brig fut arrêté par les calmes de l'Equateur; les feux torrides étaient moins brûlants que les pensées de Braz de San-Pedro et de sa sœur Olyntha.

Le brig atterrit enfin, les fraîches brises de la côte rafraîchirent l'atmosphère; l'âme d'Olyntha resta languissante comme une jeune fleur desséchée par le souffle du désert; l'âme de Braz, calcinée par le doute, bouillait toujours.

Les nuages teints des splendides couleurs du tropique s'ouvrirent pour laisser monter à l'horizon les verdoyants rivages du Brésil, une tritasse plus sombre emplit les cœurs de Braz et d'Olyntha.

Il faut maintenant décrire le retour de Braz, de Braz doutant enfin, et dont les émotions peuvent être comparées aux bouillonnements sourds du volcan prêt à vomir des torrents de lave.

Olyntha, muette désormais, le suivit avec une résignation passive. (La suite au prochain numéro.)

M. Girard fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

AVIS.

LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS.

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (633)

MAISON BIÉTRY, Boulevard des Capucines, 41. CHALES CACHEMIRE, CHALES DE LAINE, ET CHALES UNIS POUR DEUIL.

M. Biétry a l'honneur d'être fournisseur breveté de Leurs Majestés Impériales; il est filateur et fabricant. Par sa double industrie, cette maison livre directement au consommateur, à un bon marché réel, de belle et bonne marchandise, revêtue d'un cachet de garantie, de la désignation et d'une étiquette de prix fixe.

Sur demande, on expédie en province. (144)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

L'attitude de la bourse s'est un peu modifiée, par suite de la réduction du taux d'escompte de la Banque, ainsi que des arrangements intervenus pour la solution amiable de l'affaire de l'emprunt Ottoman. Le prix de la rente s'est amélioré, et le 3 % n'est plus rivé, comme il l'était naguère, au cours de 68 fr. En dehors des motifs généraux qui doivent inspirer aux capitalistes plus de confiance et les engager à profiter des cours actuels, les conditions présentes du marché sont de nature à exercer une influence non moins favorable. En effet, le report est descendu à un taux qui annonce l'abondance de l'argent et révèle un découvert chronique, dont la position, en face de la rareté manifeste et croissante des titres, aboutira tôt ou tard à une hausse inévitable.

Nous traversons une période difficile pour les affaires. Les capitaux, que l'on a vus en d'autres temps se porter ardemment à la recherche des placements éventuels, n'ont plus aujourd'hui le même élan; ils restent le plus souvent indécis, et s'abritent dans une expectative d'incertitude et de prudence.

En attendant qu'ils croient pouvoir s'engager avec sécurité dans une opération, les détenteurs de ces fonds inactifs éprouvent le besoin d'en conserver la disposition, sans en perdre le revenu.

C'est à ce besoin que répond l'ingénieur et utile système des chèques, vulgarisé en Angleterre par une longue expérience, et qui commence à se répandre chez nous, grâce à l'initiative de quelques maisons de premier ordre. La maison de banque A. Serre y a contribué plus que toute autre, en ouvrant des comptes-courants avec chèques, portant intérêt de 4 % à vue, de 4 1/2 à 40 jours et de 5 % à 90 jours. On sait que le chèque est, en quelque sorte, une monnaie courante pour le négociant comme pour le particulier, et diffère ainsi du système de comptes-courants usités jusqu'à ce jour.

Les chemins de fer français ont continué à être l'objet de demandes suivies, et ils se sont ressentis des tendances ascensionnelles qui ont commencé à se développer sur le marché de la rente. Il est impossible d'ailleurs que les chemins, ne fussent-ils aucunement solidaires des mouvements de la rente, n'obtiennent pas, du fait seul de leurs magnifiques recettes, une faveur toute spéciale auprès des capitalistes. L'Orléans annonce un dividende de 100 fr. pour cette année. Ainsi du Lyon, du Nord, du Midi, de toutes nos grandes lignes enfin, dont le trafic ne se ralentit pas et qui permettent de concevoir les plus belles espérances.

Les transactions se raniment sur la dette passive espagnole. La pétition des porteurs de cette dette a donné lieu à une discussion intéressante et favorable dans les Cortès, et vient d'être renvoyée au ministre des Finances. Il y a donc tout lieu d'espérer qu'elle sera bien accueillie par le gouvernement. — E. Dutil.

BOURSE DU 21 MARS.

4 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 68 20.

3 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 95 90.

BOURSE DU 22 MARS.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 68 45

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 96 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Expédition franc de port jusqu'à destination.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS

A PRIX FIXE.

TROUSSEaux
et
Layettees.

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, faubourg Saint-Germain, à Paris.

CACHEMIREs FRANÇAIS
et
de l'Inde.

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons franco et toute expédition au-dessus de 25 francs est affranchie pour toutes les localités de la France. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. — Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France; elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins est adressé aux personnes qui le demandent. (145)

Etudes de M^e CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Levées, et de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 24 mars 1861, à midi, en la maison où est décédé le sieur Amand GENEST, à la Croix-Rouge, près Saint-Martin-de-la-Place, il sera procédé, par le ministère de M^e CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Levées, à la vente publique des meubles dépendant de la communauté qui a existé entre ledit Amand Genest et Marie Laviale, sa veuve.

A la requête de ladite veuve Genest et de Louis Lioton, tuteur du mineur Gustave Genest, légataire universel dudit sieur Amand Genest.

On paiera comptant, plus cinq centimes par franc. (146)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, le dimanche 14 avril 1861, à midi,

UNE MAISON AVEC CLOS DE VIGNE

au village de Riou,

D'une contenance totale de 98 ares 92 centiares, joignant Dessart et Gilbert;

LE CLOS DU VIVIER

Situé commune de Rou-Marson,

Contenant 1 hectare 20 ares 89 centiares, joignant M. Lecoq et la veuve Serrault;

Appartenant à M^{lle} BRAZILLE.

On traitera avant l'adjudication.

S'adresser à M^{lle} BRAZILLE, ou à M^e LEROUX, notaire. (147)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1^o Une MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, en face de la petite porte de l'église, comprenant rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, et greniers, très-belles caves et dépendances.

2^o Vingt-sept ares 50 centiares de vigne, à l'hôpital, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, près le jardin de M. Lacour et le joignant.

S'adresser à M. Paul MARQUER, à Saint-Cyr, propriétaire desdits biens, et à M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

Quatre hectares 70 ares de vigne et terre labourable, avec maison, pressoir, cellier, cave, bassin; le tout situé à la Pierre-Convertte, commune de Bagnoux, joignant au levant le chemin de Saumur à Munet, au couchant le chemin des Moulins et des deux côtés MM. Guerin, Aubelle, Petit, Rebeilleau, Martin, Fremont et autres.

Pour traiter s'adresser sur les lieux à M. et M^{me} PIERRE, ou à Saumur à M^e CLOUARD, notaire. (129)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

Sise à Saumur, rue Bodin, n^o 22.

S'adresser, pour traiter, audit notaire. (125)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

A VENDRE

D'OCCASION,

Un superbe ETOUFFOIR EN CUIVRE, tout neuf, pouvant contenir quatre décalitres.

S'adresser à M. GOUBY, poëlier, place Saint-Pierre. (343)

Changement de Domicile.

SIMON-BALZEAU

A l'honneur de prévenir que, pour cause d'agrandissement, il vient de transférer son magasin de chaussures, de la place de la Bilange, rue Saint-Jean, n^o 32.

Rue Basse-Saint-Pierre, 12, Saumur,

LÉONCE CAVELIER FILS GRAVEUR SUR MÉTAUX.

Fait tout ce qui concerne son art.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON et deux hectares soixante-dix-sept ares de terre, à la Croix-Verte, exploités par Peltier.

S'adresser à M. ABELLARD, avocat à Saumur. (136)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1861,

MAISON

A Saumur, rue Saint-Jean, 58, actuellement occupée

par M^{lle} NIVERLET, libraire.

S'adresser à M. ROY, coutelier, rue Saint-Jean, ou à M. CORMERY, en son cabinet d'affaires, rue du Collège, 18. (137)

ALMANACH DU CHEMIN DE FER (1861)

INDICATEUR DE POCHE

DE LA LIGNE

DE PARIS A SAINT-NAZAIRE

SOMMAIRE.

Calendrier de 1861. — Service d'hiver. — Heures de départ et d'arrivée des trains à toutes les gares de la ligne.

GRANDE VITESSE.

Renseignements pour voyageurs. — Prix des places pour voyageurs, enfants, membres de congrégations religieuses, militaires. — Conditions pour le transport des bagages pour les poids supérieurs à 30 kilogrammes. — Transport des articles de messageries, valens, décurées, animaux, voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des cercueils.

Frais accessoires aux taxes des tarifs généraux.

Distances kilométriques. — Correspondances des chemins de fer.

Billets d'aller et retour entre différentes gares. — Prix réduits.

PETITE VITESSE.

Conditions pour le transport des animaux de grande taille, de moyenne taille, de petite taille. — Prix par tête. — Transport des voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des omnibus, diligences, voitures de déménagement, etc. — Transport des marchandises. — Prix par tonne de 1,000 kilog., suivant leur classification. — Classification générale des marchandises.

Prix de l'Indicateur :

Avec carte de la ligne de Paris à Saint-Nazaire. 30 cent.

Sans carte 25

On reçoit des insertions pour l'INDICATEUR au Bureau du Journal l'ÉCHO SAUMUROIS.

En vente, à Saumur, chez l'éditeur, Paul GODET, place du Marché-Noir, et chez tous les Libraires.

MANUEL DES FAMILLES ET DES MÉNAGES

Recueil complet de Recettes, Secrets et Formules,

RELATIFS

A l'industrie, l'agriculture, le jardinage, l'hygiène pratique, la médecine usuelle, la médecine vétérinaire, la pharmacie, l'économie domestique, la cuisine, la tenue des livres, la toilette, etc.

Ce livre contient aussi la préparation de toutes espèces de boissons économiques, sirops, vins, liqueurs et différentes recettes pour toutes les maladies des vins.

Pour recevoir l'ouvrage franco, il suffit d'envoyer 2 fr. 25 c. en timbres-poste, à M. CLÉMENT, éditeur, à Sens (Yonne).

Saumur, imprimerie de P. GODET.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Flacon, 5 fr. — Paris, CANDÈS et C^{ie}, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur.

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grosseur), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. (149)

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,